

FORMATION QUALIFICATION MAITRE.SSE DE MAISON

Le nouveau référentiel de formation et de certification menant à la Qualification de Maître.sse de maison a été validé par la CPNE-FP le 11 mars 2020.

PRESENTATION DU METIER

Le la maître.sse de maison assure au sein d'une structure d'hébergement, une unité de vie, ou en logement autonome, une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien de locaux, cuisine, linge, tâches ménagères ou autres tâches relatives à la gestion du cadre de vie. Sa mission consiste à accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne en visant l'apprentissage et le maintien de leur autonomie au travers des actes du quotidien, tout en restant en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du service.

Le la maîtresse de maison exerce majoritairement dans des établissements hébergeant des personnes de tous les âges, dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap, de la réinsertion sociale et de l'accompagnement de personnes âgées.

Le la maîtresse de maison :

- assure les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers
- assure l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux
- anime un espace dédié à une activité technique
- garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les Maître.sses de Maison exercent leur métier dans le secteur social, médico-social et sanitaire (protection de l'enfance, handicap, familles en difficulté...), dans des structures d'hébergement, unités de vie, logement autonome, habitat inclusif.

LA FORMATION

La formation se déroule en alternance, sur une amplitude maximale de 12 mois et est composée de 3 blocs de compétences et d'un module d'accompagnement méthodologique :

- BLOC 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie
- BLOC 2 : Accompagnement de personnes
- BLOC 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle

Le module d'accompagnement méthodologique obligatoire pour tous les stagiaires peut être renforcé en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- contribuer à la qualité et à l'adaptation du cadre de vie
- participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

Il s'agit donc de promouvoir la construction d'un métier qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.

PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

BLOC DE COMPETENCES	Modalités d'évaluation
BLOC 1 Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie 70H	
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle fonction du-de la maître.sse de maison • Qualité et sécurité du cadre de vie • Entretien du cadre de vie • Entretien du linge • Préparation des repas et hygiène alimentaire 	1/ Etude de cas tirée au sort par le la candidat.e 2/SST 3/HACCP
BLOC 2 : Accompagnement des personnes 84 H	
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes • Les problématiques des publics • Les fondements et les méthodes de l'accompagnement • Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort 	1 /Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min
BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49H	
<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre institutionnel de la fonction • Le travail en équipe pluri-professionnelle 	1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du.de la candidat.e 2/ Dossier de preuves professionnelles 3/ Entretien oral de 15-20 min
<p>➔ Module d'Accompagnement méthodologique</p> <p>21 heures (pour tous) ou 35 heures si parcours renforcé</p>	

DUREE DE LA FORMATION

La formation qualifiante de Maître.sse de Maison comporte 217 heures d'enseignement théorique (parcours complet) ou 231 heures de formation (parcours complet renforcé) et 210 heures de formation pratique (6 semaines de stage).

2 sessions d'admission :

juin et septembre 2021

Clôture des inscriptions :

15 juin 2021 pour la session de juin ou 02 septembre 2021 pour la session de septembre 2021.

Entrée en formation pour tous :

lundi 20 septembre 2021

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

- ➔ La formation s'adresse en particulier aux salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux :
 - Qui exercent un emploi de Maître(sse) de maison
 - Qui l'ont exercé a minima 3 mois dans les 3 dernières années de manière continue ou non (salariés récurrents ou demandeurs d'emploi)
- ➔ Pour les personnes en reconversion d'emploi ou public ne connaissant ni le métier ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par un certain nombre de **prérequis supplémentaires**. Il faut notamment avoir réalisé une période de découverte ou expérience professionnelle de 10J minimum correspondant à l'emploi de Maître(sse) de maison

MODALITES D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

Un **positionnement obligatoire** doit être réalisé avant le début de la formation : Il est composé :

- D'un test écrit en français
- D'un test en bureautique-informatique
- D'un entretien de positionnement avec un formateur

Cette étape de positionnement conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

COUT DES EPREUVES D'ADMISSION

- 150 € (tests et entretien de positionnement)

COUT DE LA FORMATION

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors de la sélection. A titre indicatif :

- Formation complète :
217 heures théoriques : 2 929,50 €
- Formation complète renforcée :
231 heures théoriques : 3 118,50 €

MODALITES PRATIQUES

La formation est organisée à l'**Ecole Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse, sur deux sites** :

- 4 rue Schlumberger- 68200 Mulhouse
- 22 av du Président Kennedy 68200 Mulhouse

Les différents sites de l'Ecole sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

La formation a lieu essentiellement en présentiel avec quelques séquences en distanciel

Horaires:

09h00 à 12h et 13h30 à 17h00

Effectifs :

Mini et maxi : 8 – 16

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de maître(sse) de maison, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

VOS CONTACTS :

Responsable de formation :
Aline SPATARO

Assistante de formation
Sabrina TEDJIZA
03 89 60 67 85
s.tedjiza@praxis.alsace

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.praxis.alsace